

Fonds privé Scotia américain de croissance à moyenne capitalisation

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2016

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.banquescotia.com/fondsprivescotia ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 1, rue Adelaide E., 28^e étage, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin de se procurer un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le « Fonds » désigne le Fonds privé Scotia américain de croissance à moyenne capitalisation.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts établi aux termes des Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds et des fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables

ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexacts à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Risques spécifiques aux organismes de placement collectif ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectifs et stratégies de placement

Le Fonds a pour objectif de réaliser des rendements à long terme au moyen d'une croissance du capital en investissant principalement dans des actions de sociétés à faible ou moyenne capitalisation cotées sur des bourses américaines. Les placements du Fonds peuvent aussi comprendre jusqu'à 15 % de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Pour atteindre ses objectifs, le Fonds adopte un style de placement orienté sur la croissance.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (la « période »), le rendement des parts de série Apogée du Fonds s'est établi à -1,9 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux de l'indice de référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui des parts de série Apogée, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, le rendement de l'indice S&P 500 (en CAD), indice de référence général du Fonds, a été de 8,1 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché. Il faut cependant garder à l'esprit que l'objectif du Fonds peut être très différent de celui de cet indice.

Pour la même période, le rendement de l'indice de croissance à moyenne capitalisation Russell (en CAD), indice de référence significatif du Fonds, a été de 3,6 %. La comparaison avec cet indice, qui reflète plus précisément les catégories d'actifs dans lesquelles le Fonds investit, se révèle plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

Le Fonds a sous-performé par rapport à l'indice de référence significatif en raison de son style de placement et de facteurs propres aux actions.

Le début de la période a été difficile pour les actions américaines, les inquiétudes liées à la croissance mondiale ayant attisé les craintes des Américains quant à la santé de la plus grande économie au monde. En plus de données décevantes pour le PIB au premier trimestre, les autres mesures de l'économie américaine – comme les dépenses de consommation, les commandes de biens durables et l'activité manufacturière – se sont dégradées au début de l'année. En raison de la détérioration des perspectives, la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») a reporté la hausse précédemment prévue des taux d'intérêt, ce qui a rassuré les investisseurs. En mai, l'actualité macroéconomique s'était améliorée avec notamment la croissance du PIB américain par rapport au premier trimestre, mais vu la possibilité d'un référendum au Royaume-Uni sur la participation du pays à l'Union européenne, la Fed a reporté une fois de plus sa hausse des taux d'intérêt. La confiance des investisseurs a continué de croître pendant la seconde moitié de la période; les conséquences de la décision surprise du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne (Brexit) ont été moins importantes que prévu, l'économie chinoise s'est redressée et les sociétés américaines ont enregistré une croissance des bénéfices positive au troisième trimestre pour la première fois depuis le deuxième trimestre de 2015. La victoire surprise de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine est un autre élément positif pour les marchés qui a soutenu la confiance des investisseurs, les marchés anticipant la mise en

place de baisses d'impôt et de mesures de relance budgétaire par la nouvelle administration. Avec la diminution des craintes liées à la croissance mondiale et la progression de la croissance américaine, la Fed a augmenté ses taux d'intérêt d'un quart de point de pourcentage en décembre.

La sous-performance de la période s'explique par les styles de placement et des facteurs propres aux actions. En ce qui concerne les styles de placement, des difficultés ont marqué le début de la période alors que, sur le marché, les investisseurs favorisaient largement les titres à dividendes élevés. Même si la préférence pour ces titres était plus prononcée au début de la période, les titres à dividendes élevés ont considérablement surpassé les titres à faibles dividendes. Les secteurs cycliques et plus tributaires de l'économie ont également produit d'excellents rendements pour la période, particulièrement au troisième trimestre et à la suite de l'élection présidentielle américaine. Le Fonds était considérablement sous-pondéré en titres à dividendes élevés et en titres de sociétés plus sensibles à l'économie, privilégiant les titres de sociétés à croissance durable. En ce qui concerne les titres, la société de vêtements Hanesbrands est celle qui a le plus nui au rendement. Le titre a sous-performé au cours de l'année, les difficultés liées aux acquisitions d'entreprises et aux activités manufacturières internationales ayant pesé sur les rendements relatifs. Le fabricant de médicaments Perrigo fait également parti des titres qui ont le plus nui aux résultats. Le changement de chef de la direction et la faiblesse de ses activités de soins de santé en Europe expliquent en grande partie la sous-performance du titre pour la période. Cerner (soins de santé), Mead Johnson Nutrition (biens de consommation de base) et Red Hat (technologies de l'information) sont aussi parmi les principaux titres ayant pesé sur le rendement. La société de camionnage Old Dominion Freight Line et le producteur d'agrégats Vulcan Materials sont les titres qui ont le plus contribué au rendement pour la période. Old Dominion Freight Line a surperformé avec un bénéfice supérieur aux attentes au troisième trimestre, alors que les investisseurs montraient davantage d'intérêt pour les titres plus sensibles à l'économie. Vulcan Materials a produit un excellent rendement après avoir annoncé d'importants volumes et des prix élevés au milieu de l'année et profité de l'optimisme des investisseurs à la fin de la période relativement à la possibilité que les dépenses en infrastructures augmentent à court ou à moyen terme aux États-Unis. Akamai Technologies (technologies de l'information), Vantiv (technologies de l'information) et Align Technology (soins de santé) ont également contribué au rendement.

La valeur liquidative du Fonds a diminué de 27,5 %, passant de 80,4 M\$ au 31 décembre 2015 à 58,3 M\$ au 31 décembre 2016. Cette variation s'explique par des rachats nets de 19,9 M\$, par des distributions en trésorerie de 4 612 \$ et par un résultat des placements de moins 2,2 M\$. Le résultat des placements du Fonds comprend des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi occasionnellement par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

IFRS 9 Instruments financiers

La version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») a été publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») en juillet 2014 et remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 ») relativement au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers.

Le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers du Fonds devront donc être faits selon IFRS 9 lorsque cette norme sera en vigueur. Le Fonds devra appliquer cette nouvelle norme pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Fonds évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme sur ses états financiers et modifiera, s'il y a lieu, l'information présentée dans ses états financiers à compter de la date d'application d'IFRS 9.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient également, directement ou indirectement, 100 % des courtiers en fonds communs de placement Placements Scotia Inc., Services financiers Patrimoine Hollis inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (y compris les entités Patrimoine Hollis inc., ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des transactions ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les transactions entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette section a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et autres frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les autres frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « autres frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les autres frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de garde

La Banque Scotia est le dépositaire du Fonds et reçoit des honoraires pour ses services à titre de dépositaire et pour des services connexes. Le dépositaire conserve les placements du Fonds et s'assure qu'ils ne sont utilisés que pour servir les intérêts des investisseurs du Fonds.

Le gestionnaire paie les droits de garde en contrepartie des frais d'administration à taux fixe qui lui ont été versés par le Fonds.

Le Fonds a reçu l'autorisation du comité d'examen indépendant d'investir sa trésorerie au jour le jour auprès de la Banque Scotia, qui paie des intérêts aux taux en vigueur du marché.

La Banque Scotia est également l'agent de prêt de titres du Fonds et peut, à ce titre, percevoir des frais sur le revenu généré par les opérations de prêt de titres du Fonds.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des courtiers non liés.

Pour la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 131 \$ à des courtiers liés.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de

titres, de change ou sur dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Le Fonds a également des comptes bancaires et des clauses de découvert auprès de la Banque Scotia pour lesquels la Banque Scotia peut percevoir des frais.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Brahm Gelfand, Simon Hitzig, D. Murray Paton et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage à une partie liée pour l'exécution d'opérations sur titres à titre de placeur pour compte et de placeur principal pour le compte du Fonds;

- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- exécution d'opérations de prêt de titres avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire, sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds s'est appuyé sur les directives permanentes du CEI en ce qui concernait les opérations avec des parties liées.

Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales données financières ».

Actif net par part du Fonds¹

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités :						Distributions :				Actif net à la clôture de la période ¹	
	Actif net à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains latents pour la période	Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions ³
Série Apogée												
31 déc. 2016	31,66	0,24	(0,21)	0,51	(3,09)	(2,55)	-	(0,08)	-	-	(0,08)	31,00
31 déc. 2015	26,52	0,32	(0,23)	16,62	(11,76)	4,95	-	(0,03)	-	-	(0,03)	31,66
31 déc. 2014	22,47	0,16	(0,15)	2,58	1,64	4,23	-	(0,02)	-	-	(0,02)	26,52
31 déc. 2013	16,46	0,13	(0,13)	3,60	2,51	6,11	-	(0,04)	-	-	(0,04)	22,47
31 déc. 2012	15,63	0,14	(0,12)	(0,59)	1,49	0,92	-	-	-	-	-	16,45
Série F												
31 déc. 2016	30,40	0,24	(0,34)	0,50	(1,33)	(0,93)	-	-	-	-	-	29,70
31 déc. 2015	25,56	0,30	(0,36)	15,97	(11,05)	4,86	-	(0,01)	-	-	(0,01)	30,40
31 déc. 2014	21,77	0,15	(0,28)	2,46	1,84	4,17	-	-	-	-	-	25,56
31 déc. 2013	16,01	0,12	(0,23)	3,46	2,29	5,64	-	-	-	-	-	21,77
31 déc. 2012	15,30	0,13	(0,22)	(0,58)	1,33	0,66	-	-	-	-	-	16,00
Série M												
31 déc. 2016	31,50	0,24	(0,24)	0,51	(1,33)	(0,82)	-	(0,06)	-	-	(0,06)	30,81
31 déc. 2015	26,43	0,32	(0,27)	16,73	(11,94)	4,84	-	(0,05)	-	-	(0,05)	31,50
31 déc. 2014	22,40	0,16	(0,18)	2,57	1,59	4,14	-	-	-	-	-	26,43
31 déc. 2013	16,40	0,13	(0,15)	3,60	2,49	6,07	-	-	-	-	-	22,40
31 déc. 2012	15,59	0,13	(0,14)	(0,57)	2,48	1,90	-	-	-	-	-	16,39

¹ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée pour établir le prix des titres du Fonds. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ». Les données de 2012 et antérieures ont été établies conformément à la Partie V du *Manuel de CPA Canada* (normes comptables pré-basculément), et celles postérieures à 2012 ont été établies conformément à la Partie I du *Manuel de CPA Canada* (Normes internationales d'information financière).

² L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Au	Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) ¹	Nombre de parts en circulation ¹	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	Valeur liquidative par part (\$)
Série Apogée							
31 déc. 2016	8 581	276 840	0,55	0,55	0,05	37,36	31,00
31 déc. 2015	21 358	674 432	0,55	0,55	0,05	97,61	31,67
31 déc. 2014	14 815	558 534	0,54	0,75	0,08	84,37	26,52
31 déc. 2013	10 720	477 061	0,54	0,93	0,12	142,60	22,47
31 déc. 2012	7 397	449 479	0,56	1,44	0,17	70,06	16,46
Série F							
31 déc. 2016	192	6 463	1,00	1,00	0,05	37,36	29,70
31 déc. 2015	262	8 621	1,00	1,00	0,05	97,61	30,40
31 déc. 2014	143	5 594	1,12	2,77	0,08	84,37	25,56
31 déc. 2013	88	4 056	1,07	4,10	0,12	142,60	21,77
31 déc. 2012	45	2 825	1,21	9,10	0,17	70,06	16,01
Série M							
31 déc. 2016	49 531	1 607 625	0,67	0,67	0,05	37,36	30,81
31 déc. 2015	58 829	1 867 691	0,67	0,67	0,05	97,61	31,50
31 déc. 2014	17 190	650 459	0,67	0,67	0,08	84,37	26,43
31 déc. 2013	13 749	613 846	0,66	0,66	0,12	142,60	22,40
31 déc. 2012	11 104	677 042	0,70	0,70	0,17	70,06	16,40

¹ Données à la date de clôture des exercices indiqués.

- ² Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions de portefeuille) de chaque série du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.
- ³ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions de portefeuille du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- ⁴ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les éléments suivants : la gestion du Fonds, les analyses des placements, les recommandations et les décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds et la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion maximums (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autrest (%)
Série Apogée*	s.o.	s.o.	s.o.
Série F	0,80	-	100,0
Série M	0,55	-	100,0

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

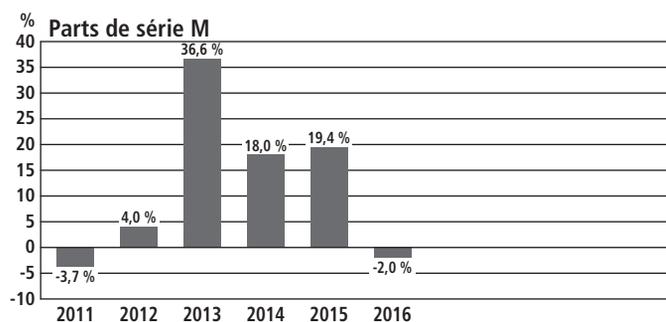
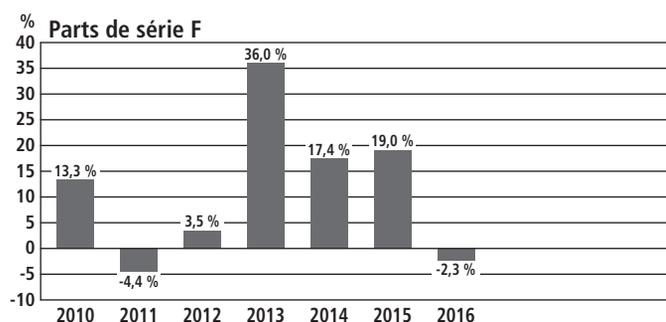
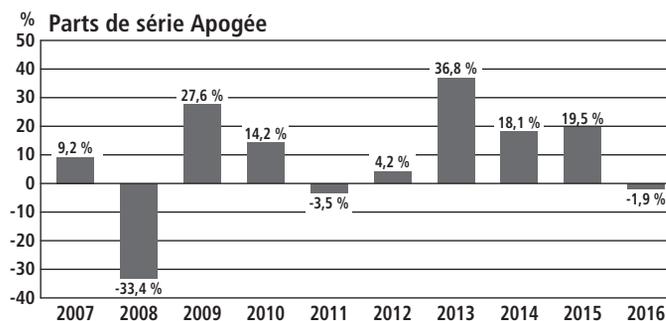
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. De plus, cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de l'année, d'un placement effectué le premier jour de chaque année pour cette série.



Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux de l'indice de

référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série Apogée	%	-1,9	11,5	14,6	7,3	–
Indice S&P 500 (en CAD)	%	8,1	17,7	21,2	8,5	–
Indice de croissance à moyenne capitalisation Russell (en CAD)	%	3,6	14,8	19,9	9,4	–
Série F	%	-2,3	10,9	13,9	–	13,7
Indice S&P 500 (en CAD)	%	8,1	17,7	21,2	–	18,5
Indice de croissance à moyenne capitalisation Russell (en CAD)	%	3,6	14,8	19,9	–	19,6
Série M	%	-2,0	11,3	14,4	–	11,6
Indice S&P 500 (en CAD)	%	8,1	17,7	21,2	–	18,4
Indice de croissance à moyenne capitalisation Russell (en CAD)	%	3,6	14,8	19,9	–	17,2

Description des indices

Indice de croissance à moyenne capitalisation Russell (en CAD) – Cet indice mesure la performance des titres des sociétés représentées dans l'indice à moyenne capitalisation Russell qui ont des ratios prix/valeur comptable et des taux de croissance prévus plus élevés.

Indice S&P 500 (en CAD) – Cet indice pondéré selon la capitalisation boursière permet de mesurer la performance de l'économie américaine au moyen des variations de la valeur de marché globale de 500 titres représentatifs de tous les principaux secteurs.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Aperçu du portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1-800-387-5004, ou en visitant le site Web www.banquescotia.com/fondsprivesscotia, 60 jours après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Par secteur	% de la valeur liquidative ¹
Technologies de l'information	25,1
Biens de consommation discrétionnaire	20,1
Soins de santé	17,1
Industries	14,7
Services financiers	8,6
Matières premières	5,8
Biens de consommation de base	4,9
Services de télécommunications	1,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,1
Énergie	0,9
Autres éléments d'actif (de passif) net	(0,1)

25 principales positions

Émetteur	% de la valeur liquidative ¹
Red Hat, Inc.	3,3
Vantiv Inc.	3,1
Signature Bank	3,0
CoStar Group Inc.	2,9
Ross Stores, Inc.	2,9
Verisk Analytics, Inc.	2,8
Newell Brands Inc.	2,8
Tractor Supply Company	2,7
Akamai Technologies, Inc.	2,7
Ball Corporation	2,6
O'Reilly Automotive, Inc.	2,6
CSRA, Inc.	2,6
Copart Inc.	2,6
MEDNAX, Inc.	2,5
Six Flags Entertainment Corporation	2,5
Zoetis Inc.	2,3
Tyson Foods, Inc.	2,3
Hanesbrands Inc.	2,2
Old Dominion Freight Line Inc.	2,2
Centene Corporation	2,1
Mead Johnson Nutrition Company	2,0
Vulcan Materials Company	1,9
Check Point Software Technologies Ltd.	1,9
Booz Allen Hamilton Holding Corporation, cat. A	1,8
SBA Communications Corporation, cat. A	1,8

¹ Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

